



COVID-19 EN AFRIQUE

GARANTIR LE MAINTIEN DES ACTIVITES

Afin de limiter les conséquences de la propagation du COVID-19 en Afrique sur une entreprise, il est nécessaire de mettre en place une série d'actions afin de réagir rapidement et protéger les équipes tout en maintenant une activité minimale dans ce contexte dégradé. Pour ce faire, les Plans de Continuité d'Activités (PCA) accompagnent les organisations à s'adapter en fonction de l'évolution de la situation.



Les gestes barrières doivent se mettre en place au sein de l'organisation et il est impératif de contacter les numéros mis à disposition en cas de suspicion.



Des taux d'absentéisme record demeurent l'une des principales conséquences sur les entreprises et doivent être anticipés.



Une révision adaptée des chaînes d'approvisionnement et des relations partenaires demeurent essentielles



[AXLEINTERNATIONAL.ORG](https://www.axleinternational.org)



CONTACT@AXLEINTERNATIONAL.ORG



Organisation



- Anticiper les potentiels risques sur les activités et réfléchir à de nouvelles opportunités de développement
- Prioriser les tâches essentielles
- Revoir les conditions de travail : aménagement des horaires, des pauses, du temps de travail, télétravail ...
- Garantir une cohérence logistique : assurer des solutions d'hébergement si confinement ou cordon sanitaire, mise à disposition de matériel supplémentaire (ordinateurs, mobiles ...)
- Organiser la communication externe



Protection

- Se conformer au droit national
- Identifier les potentiels risques pour les agents ou salariés
- Organiser une communication interne et sensibiliser l'ensemble du personnel
- Organiser un soutien psychologique
- Vérifier les aides disponibles